

REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE MADAME ERICA HENNEQUIN, DEPUTÉE (GROUPE CS-POP ET VERTS), INTITULÉE "SANTÉ DES RIVIÈRES JURASSIENNES" (N° 2725)

En préambule, le Gouvernement rappelle qu'il suit avec grande attention l'évolution de la qualité des cours d'eau jurassiens, notamment par le biais des programmes liés à l'application du Système Modulaire Gradué, qui forme la référence en Suisse pour l'appréciation de la qualité des cours d'eau. Ce suivi consiste notamment à prélever 12 fois par ans des échantillons dans les 5 cours d'eau principaux du Canton (Allaine, Birse, Doubs, Scheulte et Sorne) pour l'analyse des paramètres physico-chimiques de base ainsi que 2 fois par ans pour les micropolluants dans les eaux, les sédiments et les bryophytes. Le suivi est parfois complété par des programmes analytiques spécifiques en fonction de thématiques particulières.

L'article auquel l'intervention se réfère traite d'un aspect particulier du suivi analytique qui n'est à l'heure actuelle pas appliqué à large échelle, car il traite d'un projet de recherche mené par la Confédération en collaboration avec l'EAWAG. L'aspect « recherche » concerne essentiellement la méthode de prélèvements des échantillons (échantillons d'eau prélevés durant 2 semaines en continu ou accumulation sur des capteurs passifs), qui permet d'analyser des échantillons plus représentatifs ou d'optimiser les possibilités de détection pour certaines molécules, en particulier les néonicotinoïdes et des pyréthroïdes ou organophosphates apolaires. L'article précise que la technique utilisée doit encore être améliorée dans le sens de l'automatisation et de la diminution de l'incertitude de mesure avant une application en analyse de routine.

Le Gouvernement répond comme suit aux questions posées.

1. Les analyses effectuées par l'EAWAG entrent dans le cadre de recherches scientifiques très pointues et ne sont pas réalisées en routine dans le canton du Jura. Des analyses de produits phytosanitaires sont par contre régulièrement effectuées par le Laboratoire cantonal sur les cours d'eau jurassiens par le biais de prélèvements ponctuels, journaliers ou sur de plus longues périodes. Par rapport à la publication de l'EAWAG, la liste des paramètres varie cependant en fonction des programmes disponibles en routine. Le nombre de substances actives recherchées est moins important et les limites de quantification sont en partie plus élevées. Grâce à des recherches comme celles de l'EAWAG, les techniques de prélèvement et d'analyse évoluent régulièrement. D'année en année la liste des substances analysées dans le Jura est élargie et la sensibilité des analyses est améliorée.

Les résultats des analyses réalisées dans le canton du Jura indiquent que la situation de la qualité des cours d'eau n'est pas très différente de celle des autres cours d'eau de plaine en Suisse.

2. Le Laboratoire cantonal de Delémont est équipé et effectue les analyses de produits phytosanitaires. Comme indiqué, la liste des paramètres, établie en collaboration avec la station phytosanitaire jurassienne, est adaptée et complétée régulièrement. Pour les cas particuliers, il est fait appel au réseau des laboratoires cantonaux. Ce ne sera plus le cas après la fermeture du Laboratoire cantonal suite aux mesures OPTI-ma.
3. La première année de fonctionnement confirme que la station de mesure installée sur le Doubs à Ocourt est un outil performant pour suivre l'évolution des paramètres de qualité clefs de l'eau du Doubs. La combinaison avec le système de prélèvement permet de quantifier l'impact de phénomènes particuliers (dépassement éventuel de valeur cible, variations de débits, saisonnalité, etc.). Les premiers résultats de suivi en continu montrent un comportement « typique » de cours d'eau dans un milieu karstique. Les analyses effectuées sur des échantillons de longue durée (1 semaine) n'ont montré aucune trace mesurable de produits phytosanitaires. La présence d'autres micropolluants a en revanche pu être détectée, en concentrations toutefois basses et en deçà des seuils de toxicité connus.

Les analyses provenant de ce préleveur sont réalisées par le Laboratoire cantonal, qui sous-traite certaines analyses à d'autres laboratoires cantonaux.

4. Les causes de la forte diminution de poissons dans la Birse en aval de Choindez n'ont à ce jour pas été identifiées. Depuis novembre 2014 diverses investigations ont été entreprises. Ainsi, plusieurs analyses ont été effectuées sur l'eau de la Birse, par exemple un test de toxicité aiguë sur daphnia ou sur un échantillon de longue durée avec analyse de 164 paramètres. Les résultats démontrent que la qualité actuelle des eaux est conforme aux exigences de la législation sur la protection des eaux. Des micropollutions chimiques issues d'agglomérations et d'industries ont été détectées, mais dans des concentrations identiques à bon nombre de cours d'eau suisses.
Pour l'instant, aucune substance causale concrète du sinistre n'a pu être identifiée lors des analyses d'eau. Il convient toutefois de relever qu'une pollution aiguë peut passer inaperçue selon les circonstances. L'état de la Birse est toujours sous surveillance des Services concernés du canton de Berne et du canton du Jura. Des analyses d'eau mensuelles vont être effectuées pendant les années 2015 et 2016 et des investigations sur l'état des populations de poissons et d'invertébrés sont en cours de réalisation.

Delémont, le 2 juin 2015

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le chancelier d'Etat


Jean-Christophe Kübler